



Direction générale des services  
Direction des affaires juridiques et institutionnelles

**Extrait des délibérations**  
**du Conseil Académique de l'Université Grenoble Alpes**  
**Séance du lundi 1<sup>er</sup> mars 2021**

**N° 1 – D. 01.03.2021**

*L'an deux mil vingt et un, le premier mars à quinze heures, le conseil académique de l'Université Grenoble Alpes était rassemblé en séance plénière sous la présidence de Madame BERTONECHE Caroline, présidente du conseil académique.*

**Point à l'ordre du jour :**

**2. Approbation du compte-rendu de la séance du conseil académique du 28 janvier 2021**

Considérant le compte-rendu de la séance du conseil académique du 28 janvier 2021 en annexe ;

*Il est proposé aux membres du conseil académique d'approuver le compte-rendu de la séance du conseil académique du 28 janvier 2021 en annexe.*

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	93
Membres présents	42
Membres représentés	16
Nombre de votants	58
Voix favorables	54
Voix défavorable	0
Abstentions	4

**Après en avoir délibéré le conseil académique approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le compte-rendu de la séance du conseil académique du 28 janvier 2021 en annexe.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

*Publié le : 26/03/2021*

*Transmis au Rectorat le : 26/03/2021*

Fait à Saint-Martin-d'Hères, le 1<sup>er</sup> mars 2021

Pour le Président et par délégation

Le Directeur général des services,  
Jérôme PARET

Pour le Président  
et par délégation  
Le Directeur général des services  
Jérôme PARET

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

<b>COMPTE-RENDU DU CONSEIL ACADEMIQUE DU 28 JANVIER 2021</b>
--

**Membres présents :** BERTONECHE Caroline, RAY Pierre, SLAMA Serge, CHALABAEV Aïna, ROSSI Caroline, FORVEILLE Thierry, PERRIER Pascal, CHASSAGNON Virgile, MOLINARI Véronique, LAMBERT-LACROIX Sophie, KLEIN Thierry, SIMEU-ABAZI Zineb, RAVELET Corinne, CAVAILLES Pierre, LAVOREL Sabine, GUILLAUMIN Cyriac, SORBA Julie, DEBIZET Gilles, SADOUX Stéphane, SCHWAB Didier, BOUDJADA Nassira, MACLEAN Catriona, HILY-BLANT Pierre, BRETON Jean, DELAVAL Gwenaël, ZAMPA Virginie, HANS Fabienne, REY Benoît, BERTHOME Grégory, SEIGNEURET Natacha, MEVEL François-Xavier, HOUAMA Souad, LAURENT Cédric, MOLINA Marie-Carmen, FAGNON Vincent, OLIVRY Auguste, SULPICE Oriane, PONCET Christophe, TOUHAMI Yasmine, CONSTANT-MARMILLON Séverin, PREVOST Hugo, DUTILLEUL Noémie.

**Membres représentés :** GODIN-RIBUOT Diane (donne procuration à RAY Pierre), DAVOUST Laurent (donne procuration à RAVELET Corinne), REBOUD Jean-Luc (donne procuration à CHALABAEV Aïna), HOFFMANN Pascale (donne procuration à LAVOREL Sabine), KRZYWKOWSKI Isabelle (donne procuration à SORBA Julie), NOEL Frédéric (donne procuration à ZAMPA Virginie), CHAUVIN Alan (donne procuration à PERRIER Pascal), LARROUDE Philippe (donne procuration à FORVEILLE Thierry), DE ROSNY Eve (donne procuration à SLAMA Serge), COULOMB Fanny (donne procuration à BRETON Jean), VIANES Laurence (donne procuration à CHASSAGNON Virgile), MARTIN-MERCIER Sylvie (donne procuration à DEBIZET Gilles), BRUNET Bernard (donne procuration à GUILLAUMIN Cyriac), RIASSETTO David (donne procuration à SORBA Julie), BRETON Jean (donne procuration à RAVELET Corinne), COULOMB Fanny (donne procuration à VIANES Laurence), BUYCK Jennifer (donne procuration à PERRIER Pascal), HANS Fabienne (donne procuration à MOLINARI Véronique), CUVEX-COMBAZ Jacky (donne procuration à LAMBERT-LACROIX Sophie), MARC Emmy (donne procuration à PREVOST Hugo), CHANDEZON Frédéric (donne procuration à CAVAILLES Pierre).

**Membres absents ou excusés :** tous les autres membres.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique**
- 2. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Académique du 14 décembre 2020**
- 3. Mise en œuvre de la politique de culture et de culture scientifique au sein de l'UGA**
- 4. Présentation de la version du plan stratégique de l'UGA complétée par les actions et les indicateurs, avis du CAC**
- 5. Questions diverses**

## 1. Informations de la Présidente du Conseil Académique

Caroline BERTONECHE, présidente du conseil académique, fait un point d'étape sur la constitution des sections disciplinaires compétentes, d'une part, à l'égard des enseignants-chercheurs et enseignants et, d'autre part, à l'égard des usagers. Elle rappelle que les sections disciplinaires sont une émanation du conseil académique mais qu'elles peuvent comprendre par dérogation au code de l'éducation, des élus du CA, des conseils des CSPM et des composantes élémentaires. De plus, leur composition doit respecter la parité. Il manquait jusqu'à présent encore quelques membres. De nouvelles candidatures ayant été reçues, il est proposé d'envoyer un lien de vote aux conseillers pour se prononcer sur les candidatures dès la fin de la séance.

## 2. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Académique du 14 décembre 2020

Il est proposé aux membres du conseil académique d'approuver le compte-rendu de la séance du conseil académique du 14 décembre 2020.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	93
Membres présents	38
Membres représentés	16
Nombre de votants	54
Voix favorables	52
Voix défavorable	0
Abstentions	2

Après en avoir délibéré le conseil académique approuve, à la majorité de ses membres présents et représentés, le compte-rendu de la séance du conseil académique du 14 décembre 2020.

## 3. Mise en œuvre de la politique de culture et de culture scientifique au sein de l'UGA

La présentation de la politique de culture et culture scientifique au sein de l'UGA est assurée par Marie-Christine BORDEAUX, vice-présidence culture et culture scientifique, au moyen des diapositives diffusées en séance.

Julie SORBA fait remarquer une impression de dichotomie dans la répartition des actions menées entre les sciences humaines (SHS) et les sciences dures (STS) : les actions des SHS relèvent plutôt des pratiques artistiques et culturelles alors que les actions menées par les STS sont tournées vers la formation des enseignants (par exemple, la fondation « la main à la pâte ») et la vulgarisation des concepts scientifiques. Un travail de rééquilibrage serait intéressant à mener pour affiner la représentation de la science et de ses méthodes dans la société, celles-ci ne se limitant justement pas au domaine STS. Cette question peut faire l'objet d'une réflexion commune qui serait alors menée au sein de la commission plénière proposée.

Marie-Christine BORDEAUX répond en affirmant partager cette idée. Les sciences humaines ne doivent pas être réduites à des fonctions d'accompagnement et cela peut se travailler dans les conférences d'exception pour lesquelles les critères (obtention de prix prestigieux comme les prix Nobel ou Turing par exemple) vont être revus. Il subsiste également le problème de la représentation des femmes et des hommes, laquelle est encore très inégalitaire pour les conférences d'exception.

Marie-Christine BORDEAUX ajoute que, dans le cadre du dispositif des cordées de la réussite, un projet concernant le théâtre devait être mis en place en partenariat avec le collègue de la Villeneuve. Malheureusement les deux enseignants qui devaient initialement porter cette cordée « théâtre » n'y

travaillent plus et ne sont actuellement pas remplacés. L'objectif est de montrer que ces dispositifs sont efficaces pour l'art, la culture et les sciences humaines.

Noémie DUTILLEUL demande qu'une discussion autour de la politique culturelle à destination des étudiants soit menée en commission vie étudiante. Elle rappelle qu'une part de la CVEC finance la culture.

Marie-Christine BORDEAUX répond qu'une présentation du bilan et des perspectives, ainsi que des points de discussion, sont bien prévus en commission vie étudiante ce jour et en CFVU le 11 février prochain.

David DECHENAUD complète en indiquant que la CFVU a délégué un certain nombre de compétences à la commission vie étudiante. L'objectif de la présentation de la politique de culture et culture scientifique permettra à la CFVU de prendre connaissance de ces sujets.

Thierry FORVEILLE fait une observation par rapport aux remarques émises précédemment. Il indique avoir des réticences à voir la culture scientifique diluée dans les humanités. Il rappelle que la fondation « la main à la pâte » a été créée pour promouvoir les sciences dures. En effet, les humanités sont mieux couvertes par l'enseignement primaire où, en pratique, la plupart des enseignants ont une formation littéraire ou en sciences humaines et sociales (SHS).

Julie SORBA rappelle que le mot « sciences » apparaît dans les SHS.

Thierry FORVEILLE répond que, selon lui, les sciences relèvent de la faculté des sciences et appliquent la méthode scientifique.

Marie-Christine BORDEAUX répond ne pas vouloir rentrer dans une telle discussion à l'occasion de ce conseil académique. Cependant, elle tient à souligner, pour exemple, que l'ensemble des étudiants du master CCST viennent tous de sciences, technologies, santé (STS) et, lorsqu'ils arrivent en information-communication, ils affirment être étonnés de la rigueur et de la méthodologie scientifique qui sont appliquées en SHS.

En outre, Marie-Christine BORDEAUX confirme que la fondation « la main à la pâte » a été créée après avoir constaté un déficit des formations scientifiques des enseignants du 1<sup>er</sup> degré. 80% de ces enseignants ont une formation qui ne relève pas des STS. C'est pourquoi la Maison pour la Science se consacre aux STS. Il convient de faire en sorte que les autres dispositifs ne s'y consacrent pas exclusivement.

Gilles DEBIZET partage les observations de Julie SORBA et de Marie-Christine BORDEAUX. Il est nécessaire de montrer qu'il reste des efforts à faire du côté des SHS. Dans ce cadre, il semble nécessaire d'avoir des démarches scientifiques au travers d'actions dans ce domaine, y compris à destination des personnels de l'université, au grand public et aux personnes agissant dans le monde d'aujourd'hui.

Par ailleurs, Gilles DEBIZET salue le travail mené en matière de culture artistique et scientifique sur le site grenoblois. Cependant, s'agissant de la CST, il constate des difficultés à distinguer les instances de coordination. Il demande à quelle échéance la commission plénière culture scientifique sera mise en place.

Marie-Christine BORDEAUX répond que cette commission sera effective dès le mois de mars 2021. Il est proposé d'avoir deux commissions au regard des spécificités.

Gilles DEBIZET indique que le fait de travailler en cercle fermé peut se révéler contre-productif. Il est nécessaire de partager les documents en amont de la commission et d'étudier les modalités pour faciliter une discussion élargie sur les objets de cette commission.

Marie-Christine BORDEAUX répond avoir pour objectif de donner un caractère statutaire à ces commissions à plus long terme. Elle précise que le fait de présenter les bilans et perspectives devant le CAC *a minima* une fois par an constitue une nouveauté par rapport au précédent mandat. De plus, elle souligne le travail de coordination CST assuré auparavant par la ComUE et qui doit être poursuivi au sein de l'UGA.

Gwenaël DELAVAL indique ne pas partager la remarque de Thierry FORVEILLE concernant la science et les humanités. Il déplore le fait que ces observations émanent d'un conseiller académique.

Thierry FORVEILLE répond que le lieu n'est pas approprié et qu'il convient d'avoir une discussion en dehors de la séance.

Gwenaël DELAVAL fait remarquer que, s'agissant de la commission plénière CST, il n'est pas prévu de faire siéger un étudiant. Il demande s'il est possible d'intégrer un siège étudiant au sein de cette commission.

Marie-Christine BORDEAUX répond favorablement à la demande d'intégrer un étudiant désigné par la CFVU. Elle indique avoir pensé prioritairement aux doctorants.

Natacha SEIGNEURET propose que les enseignants de l'ENSAG viennent présenter en commission l'architecture, qui permet de concilier humanités et sciences techniques.

Marie-Christine BORDEAUX répond qu'un travail avec Marie WOZNIAK, directrice de l'ENSAG, est mené dans le cadre de la commission IDEX « rayonnement social et culturel ». Par ailleurs, elle indique que l'ENSAG est à la tête d'un réseau national relatif à la médiation de l'architecture.

Auguste OLIVRY signale que la composition de la commission CST prévoit un représentant du CED. Or, les élections au conseil du CED ayant été annulées, il ne sera pas possible d'avoir un représentant du CED dans l'immédiat.

Marie-Christine BORDEAUX répond être au courant de la situation. La première commission risque en effet de se tenir sans représentant du CED.

Catherine FAIVRE, directrice adjointe des affaires juridiques et institutionnelles, précise que les élections au CED sont prévues mi-mars 2021.

Séverin CONSTANT-MARMILLON émet des réserves sur l'intégration d'un représentant étudiant au sein de la commission CST. Bien que cela soit une bonne chose, il rappelle que les décisions concernant les étudiants doivent être prises en CFVU.

Marie-Christine BORDEAUX partage cette observation en indiquant que la commission plénière CST vise à définir des stratégies mais que les décisions d'orientation se prennent dans les conseils. Elle précise que le lien est bien assuré entre la direction CCST et la direction vie étudiante.

Grégory BERTHOME signale que le CROUS n'est pas représenté au sein de ces commissions. Selon lui, il convient d'imaginer une synergie avec ce partenaire.

Marie-Christine BORDEAUX répond qu'il s'agit d'une question importante. Un travail en étroite collaboration avec le CROUS est mené, ce dernier ayant pour cible exclusivement les étudiants. Le CROUS est représenté au sein de la commission IDEX « rayonnement social et culturel » et est très actif

dans la définition des stratégies communes. Pour Marie-Christine BORDEAUX, le CROUS a davantage sa place dans les commissions thématiques qui traitent de sujets concrets. Cela peut être rediscuté en veillant à ne pas faire un double travail.

Il est proposé aux membres du conseil académique d'émettre un avis sur la composition des futures commissions culture et CST.

Le résultat du vote est le suivant :

Membres en exercice	93
Membres présents	40
Membres représentés	17
Nombre de votants	57
Voix favorables	53
Voix défavorables	2
Abstentions	2

Après en avoir délibéré le conseil académique, à la majorité de ses membres présents et représentés, émet un avis favorable sur la composition des futures commissions culture et CST.

#### **4. Présentation de la version du plan stratégique de l'UGA complétée par les actions et les indicateurs**

Nadine GUILLEMOT, vice-présidente en charge du pilotage et de l'amélioration continue, présente la version du plan stratégique telle qu'elle a été complétée par les actions et les indicateurs après avoir rappelé le contexte de la construction de ce plan stratégique. Elle précise que l'objectif est de faire de l'UGA une grande université internationale, éco et socio-responsable, qui :

- crée et transmet les savoirs, fait dialoguer les disciplines pour relever collectivement les défis de demain et transformer la société.
- consolide son ouverture sociale vers les étudiants et les personnels, développe l'accompagnement et la diversité des parcours.
- conforte sa position comme un pilier incontournable du territoire, des Alpes à la vallée du Rhône.

Ce plan stratégique s'articule autour de 5 axes qui sont :

- Axe 1 - Répondre aux défis de demain avec audace pour contribuer aux transformations de la société ;
- Axe 2 - Impulser et co-construire avec nos partenaires les dynamiques territoriales, nationales et internationales ;
- Axe 3 - Par une politique d'employeur responsable, faire de l'UGA un lieu de partage, d'épanouissement, d'initiative et d'apprentissage pour les personnels ;
- Axe 4 – S'engager pour une université inclusive qui garantisse une expérience étudiante inspirante ;
- Axe 5 - Installer ensemble un nouveau modèle d'université et développer les moyens de son ambition.

Il repose sur cinq valeurs :

- l'ouverture sur le monde et sur les autres,
- le respect mutuel, la probité/intégrité/éthique scientifique,
- l'exigence/ l'excellence,

- la responsabilité.

Julie SORBA revient sur la valeur « responsabilité » et plus particulièrement sur la notion de formation de citoyens en faisant remarquer qu'il serait pertinent d'ajouter au terme de citoyens le qualificatif d'« éclairés » en ce que c'est la valeur de la science que d'éclairer la société.

Nadine GUILLEMOT prend en compte cette demande de précision.

Gwenaël DELAVAL souligne que le document présenté n'est pas celui qui a été soumis aux membres du conseil académique. Il considère qu'il sera difficile d'émettre un vote sur le plan stratégique ce jour au vu du temps restant et du nombre de remarques et de propositions de modification de la liste CGT-FSU.

Nadine GUILLEMOT précise que la présentation réalisée en séance est une version synthétique du document transmis aux conseillers. Cette dernière constitue la version intégrale du plan stratégique. Elle propose que les remarques soient transmises par mail.

Caroline BERTONECHE rappelle que le conseil académique doit se prononcer sur les actions et les indicateurs et qu'il sera possible d'intégrer les demandes de modification ultérieurement comme cela a été fait pour les objectifs.

Gilles DEBIZET estime également difficile d'avoir un vote durant cette séance. Il s'interroge sur la formalisation d'un vote alors que les membres du conseil académique ne disposeront pas d'une rédaction suffisamment affinée du plan stratégique au regard des demandes de modification.

Anne-Catherine FAVRE, vice-présidente du conseil d'administration, revient sur les deux premiers axes. Le premier axe qui est de répondre aux défis de demain avec audace pour contribuer aux transformations de la société, s'appuie sur l'innovation technologique, sociétale et culturelle et la valorisation mais également sur le développement de l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité au niveau de la formation et de la recherche sans oublier la recherche libre, du fondamental à l'appliqué.

Le deuxième axe a pour objectif d'impulser et co-construire avec nos partenaires les dynamiques territoriales, nationales et internationales.

Julie SORBA intervient sur les indicateurs relatifs à l'innovation technologique, sociétale et culturelle. Selon elle, prendre comme indicateur le nombre de chercheurs entrepreneurs, dès lors que le terme entrepreneur désigne la fin du processus de transfert, conduit à ignorer une partie des initiatives développées dans notre université à savoir toutes les phases de maturation. Elle estime important d'intégrer les phases de maturation et d'incubation si elles ne sont pas intégrées dans la notion de chercheur entrepreneur présentée.

Anne-Catherine FAVRE partage l'analyse. Elle souligne que les indicateurs doivent être englobants et doivent pouvoir être calculés. Elle pense possible de calculer le nombre de chercheurs qui se trouvent dans un certain niveau de TRL s'agissant de la valorisation.

Pascal PERRIER s'interroge sur l'évaluation de la recherche libre à travers le concept de domaine en émergence. Il n'est pas certain de l'existence systématique entre les deux. Pour lui, l'indicateur pourrait être l'évaluation de l'égalité de la distribution des financements à l'ensemble des disciplines et des inter-disciplines.

Anne-Catherine FAVRE insiste sur le fait que la difficulté est de trouver des indicateurs englobant toute la thématique.

Pascal PERRIER s'interroge sur la façon de répondre aux défis de demain. Un des grands défis est de faire face à la société qui explose, impluse et qui se fracture. Placer en premier plan l'innovation technologique y compris dans l'indicateur comme seule manière de répondre aux défis de demain ne lui semble pas pertinent.

Néanmoins il dit ignorer quel indicateur pourrait évaluer la contribution de la recherche universitaire à l'amélioration de la société tendant à l'unité, à la réduction des inégalités et à la distribution de la culture et de l'éducation de façon à répondre aux bons enjeux de demain. La technologie sans nier son rôle, ne saurait à elle seule résoudre les difficultés auxquelles nous sommes confrontés.

Anne-Catherine FAVRE indique qu'il s'agit d'un problème de présentation. En l'absence d'acceptabilité sociétale, les aspects technologiques ne seront pas suffisants.

Nadine GUILLEMOT revient sur les débats qui ont eu lieu autour du terme innovation qui ne peut effectivement pas être réduit à l'aspect technologique. L'innovation est apportée également par le domaine culturel et le sociétal.

Une réflexion sera nécessaire pour faire apparaître toutes les facettes de l'innovation à travers les indicateurs qui sont difficiles à trouver.

Gwenaël DELAVAL indique que le document comprend beaucoup de termes pas ou mal définis. S'agissant du titre de l'axe 1, il demande ce qu'il fait entendre par « pour contribuer aux transformations de la société ».

Pour la liste CGT-FSU, ce qui est important c'est de contribuer au progrès social qui renvoie à une définition politique contrairement à la notion de transformations de la société qui manque de précision. Il propose de renommer l'axe en substituant la notion de progrès social aux transformations de la société.

Il rejoint Pascal PERRIER quant à sa remarque sur la place de l'innovation technologique.

Il met en exergue que le choix des indicateurs est un choix politique.

Anne-Catherine FAVRE précise que la transformation de la société passe par le progrès social. L'innovation sociétale peut contrebalancer l'innovation technologique quand elle ne contribue pas au progrès social.

Gwenaël DELAVAL souligne que l'un des grands enjeux est le réchauffement climatique or, rien ne permet de savoir s'il est pris en compte. Il en va de même de l'emprise de plus en plus grande de certaines entreprises sur notre vie quotidienne. Existe-t-il une volonté d'agir sur cette situation ?

Il considère que la démarche de l'UGA s'inscrit dans le monde productiviste en donnant la priorité à certaines innovations et à certaines disciplines et recherches.

Julie SORBA demande à placer l'adjectif « sociétal » avant « technologique ».

Anne-Catherine FAVRE n'y voit pas d'inconvénient.

Nadine GUILLEMOT précise que l'expression « transformations de la société » implique que ces transformations doivent aller dans le sens du progrès social.

Gilles DEBIZET espère que l'interdisciplinarité et la transdisciplinarité ne sont pas les seuls défis de demain. Il estime qu'il y a un problème de rédaction entre le titre de l'axe et celui des sections notamment au niveau de l'utilisation du terme « défi » qui se révèle réducteur.

Quant aux transformations de la société, il rejoint l'intervention de Gwenaël DELAVAL. Il suggère d'indiquer « transformations vers une société durable et résiliente » au sens des objectifs durables de l'ONU qui couvrent les champs de la production scientifique.

Il indique que sa liste SGEN-CDFT a travaillé sur la version intégrale du plan stratégique. Sur la diapositive 6, la rubrique « faire reconnaître l'interdisciplinarité et transdisciplinarité dans les trajectoires individuelles » ne fait pas l'objet d'actions précises. Il propose de prévoir comme actions :

- Valoriser les productions et actions transdisciplinaires dans l'évaluation des carrières ;
- Créer des postes de MCF et de PR dont les profils incluent l'interdisciplinarité ou la transdisciplinarité.

Sur la diapositive 7 qui indique « soutenir une recherche libre allant du fondamental à l'appliqué », il ne comprend pas pourquoi une direction est indiquée. La plupart des disciplines sont fondées sur une dialectique entre le fondamental et l'appliqué. Même les sciences les plus fondamentales bénéficient du progrès de l'utilisation des sciences appliquées. S'agissant des sciences sociales, il existe une dialectique permanente entre ces deux notions. Par conséquent, qu'est-ce qui est induit dans cette précision de direction ?

Anne-Catherine FAVRE répond que cette précision exprime seulement le soutien à la recherche fondamentale et appliquée sans direction.

Gilles DEBIZET estime la formulation ambiguë. Il propose la formulation suivante : « de l'appliqué au fondamental » qui est plus proche des dispositifs expérimentaux en ce que c'est l'observation du réel qui conduit à conceptualiser et à faire de nouvelles découvertes fondamentales.

Julie SORBA ajoute que si l'on ne veut pas indiquer de trajectoire, il suffit d'ajouter des virgules.

Anne-Catherine FAVRE comprend la remarque et la nécessité de ne pas mentionner une direction.

Gilles DEBIZET suggère d'ajouter sur la diapositive 8 de « mieux prendre en compte la valorisation dans l'évaluation et la promotion des personnels ».

Anne-Catherine FAVRE et Nadine GUILLEMOT prennent en considération cette demande de modification.

Gilles DEBIZET s'arrête sur la diapositive 15 qui ne met pas en évidence l'existence d'une mission d'appui à l'*open science*. Il demande si c'est intégré à l'unité de service valorisation et dans ce cas il conviendra d'adapter sa dénomination ou si un autre service aura la charge de cette mission.

Caroline BERTONECHE répond qu'une discussion est en cours avec la DGDRIV. À ce jour rien n'est arrêté sur le périmètre de l'*open science*. Il faut réaliser une analyse par rapport aux différents domaines concernés et leur transversalité. Une commission science ouverte va être mise en place à cet effet.

Julie SORBA demande ce qu'est Design Factory Grenoble Alpes.

Anne-Catherine FAVRE répond qu'il s'agit d'une unité de service qui est en train de se monter et qui a vocation à regrouper plusieurs structures de l'innovation du design jusqu'à l'entrepreneuriat comme Pepite Ozer ou Promising. L'idée est de regrouper la force de ces structures afin d'être efficace.

Gwenaël DELAVAL revient sur le peu de temps restant à consacrer au débat sur ce plan stratégique.

Anne-Catherine FAVRE fait remarquer que ce plan stratégique a déjà fait l'objet d'une présentation devant le conseil académique. Il comportait les mêmes titres qui n'avaient alors pas fait débat. De même, les objectifs n'ont pas changé. Seuls les actions et les indicateurs stratégiques ont été précisés.

Gwenaël DELAVAL souligne que seules certaines des remarques de la liste CGT-FSU ont été intégrées. Il revient sur la diapositive 8, parmi les actions, figure celle d'augmenter le nombre d'étudiants engagés dans une démarche entrepreneuriale. Il estime que ce n'est pas le rôle de l'université et demande la suppression de cette phrase du plan stratégique.

Anne-Catherine FAVRE souligne que l'entrepreneuriat social existe. Elle propose de mieux définir ce que l'on entend par entrepreneuriat.

Vincent FAGNON ajoute qu'actuellement les étudiants auto-entrepreneurs sont surtout des étudiants en lien avec les applications mobiles de type « Uber » ou « Deliveroo ».

Nadine GUILLEMOT rappelle que ce n'est pas cet entrepreneuriat qui est visé mais qu'il s'agit plus particulièrement des actions menées par Pépite Ozer (qui vient d'être labellisé par le MESRI). L'objectif poursuivi n'est pas d'augmenter le nombre d'étudiants auto-entrepreneurs qui font de la livraison mais d'aider à la création d'entreprise mais sans pour autant qu'il s'agisse nécessairement d'une entreprise en lien avec l'innovation.

Vincent FAGNON considère que le soutien de l'université à l'entrepreneuriat tel qu'il est envisagé est de permettre aux étudiants d'accéder à des formations ou à des pépites. Il ajoute que pour être entrepreneurs « Uber » ou « Deliveroo », il n'y a pas besoin de formation. Et ce n'est pas ce qui est traité dans le plan stratégique qui tend lui à accompagner les étudiants qui ont un projet dans le cadre de leurs études de micro-entreprises. Il avoue ne pas voir où se situe la difficulté dans le fait que l'université soutient ces projets de micro-entreprises à travers notamment les pépinières.

Il trouve paradoxal de vouloir que les grandes entreprises (GAFA) aient un impact le moins important possible dans notre vie et ne pas vouloir soutenir la création de micro-entreprises.

Gilles DEBIZET revient sur le fait que l'UGA se présente comme l'université de l'innovation en tant que notion fédérative. Réduire cette notion au nombre d'étudiants qui deviennent auto-entrepreneurs est discutable. Sans contester la pertinence de l'indicateur, il estime que son positionnement mérite d'être revu.

Anne-Catherine passe à la présentation de l'axe 2 qui est intitulé « Impulser et co-construire avec nos partenaires les dynamiques territoriales, nationales et internationales ».

Julie SORBA estime qu'il serait pertinent de s'appuyer sur UGA Éditions qui dispose d'indicateurs s'agissant du rayonnement des éditions. Elle considère important de faire appel aux chercheurs sur l'interculturalité pour trouver des indicateurs pertinents en matière de formation interculturelle. Elle demande ce qu'est l'accueil ISSO.

Anne-Catherine FAVRE répond qu'un contact va être pris avec les personnes en question. Elle répond que l'accueil ISSO est un service développé par la ComUE afin de mieux accueillir et intégrer les étudiants internationaux.

Auguste OLIVRY souhaite faire remarquer que s'agissant de l'expérience à l'international des étudiants, mettre le virtuel sur le même plan que le présentiel est délicat. Se connecter pour écouter quelqu'un qui est à l'autre bout de la planète ne peut pas être considéré comme une expérience internationale.

Nadine GUILLEMOT confirme que le présentiel constitue la meilleure expérience sans pour autant qu'il soit possible de la généraliser à tous les étudiants pour de multiples raisons. Certains étudiants ne souhaitent pas partir à l'étranger. Donc même si l'assimilation à une expérience en présentiel n'est pas possible, l'expérience virtuelle doit être maintenue et proposée en ce qu'elle permet d'offrir une ouverture.

Selon Gilles DEBIZET, la diapositive 12 concernant la MACI formule de manière vague ce qui doit être mis en place et développé. Il est nécessaire de déterminer quels projets sont visés et selon quelle priorité, ils seront développés. Le rôle de la MACI doit être précisé.

Anne-Catherine FAVRE indique que le VP en charge de la recherche SHS travaille sur la place de la MACI.

Gwenaël DELAVAL souhaite intervenir sur la diapositive 11 qui prévoit de construire et animer un écosystème d'innovation pour accompagner les entreprises dans leur développement.

À travers cet objectif, seul l'accompagnement des entreprises privées est envisagé. À aucun moment, il n'est question dans le plan stratégique d'accompagner les services publics, les associations ou mutuelles dans leur développement.

Julie SORBA fait remarquer qu'il n'y aurait pourtant aucun obstacle à l'indiquer puisqu'un tel accompagnement a lieu au moyen de la formation tout au long de la vie.

Anne-Catherine FAVRE précise que la formulation sera explicitée pour prendre en compte cet aspect. Elle rappelle que l'innovation sociétale passe beaucoup par les associations et les services publics. Nadine GUILLEMOT ajoute que la formation tout au long de la vie s'adresse à l'ensemble du monde économique et culturel et donc pas seulement à l'entreprise.

Hugo PREVOST demande des précisions sur la mise en place des lieux d'échange avec le monde socio-économique.

Nadine GUILLEMOT cite l'exemple des trois communautés d'agglomération qui se sont associées pour mettre en œuvre des actions touchant la responsabilité sociétale et environnementale en impliquant l'UGA ainsi que des entreprises. Il s'agit d'un lieu d'échanges entre les différents partenaires.

Hugo PREVOST indique qu'il s'agit donc d'un espace de discussion tiers à l'université.

Nadine GUILLEMOT précise qu'il s'agit d'une action portée par les trois agglomérations mais l'UGA souhaite intervenir pleinement dans la mise en place de ces lieux d'échanges.

Elle rappelle que l'idée est qu'il fallait tirer les enseignements de la crise sanitaire et qu'il était important d'en discuter avec les partenaires au travers d'assises territoriales. Mais comme la crise sanitaire dure, il est compliqué d'organiser de telles assises. La réflexion est à poursuivre dès que la situation s'améliorera.

Gilles DEBIZET souligne la difficulté de définir la notion d'entreprise selon les disciplines concernées. Il est important de trouver un vocabulaire qui fasse sens pour tout le monde.

Nadine GUILLEMOT présente l'axe 3 concernant les personnels et intitulé « Par une politique d'employeur responsable, faire de l'UGA un lieu de partage, d'épanouissement, d'initiative et d'apprentissage pour les personnels ».

Cet axe s'appuie sur la qualité de vie au travail, sur la lutte contre les discriminations et sur l'université envisagée comme un lieu d'ouverture culturelle, d'échanges entre les membres de la communauté universitaire.

Gwenaël DELAVAL formule une remarque sur la diapositive 17 et, plus particulièrement, sur l'utilisation de l'expression pacte social qui lui semble mal venue. Il demande à ce qu'elle soit remplacée par un autre terme ou supprimée. Il n'est pas question dans le plan stratégique de conclure un tel pacte.

Il souhaite également l'ajout d'un objectif à savoir l'harmonisation par le haut des conditions de travail et de rémunération de tous les personnels de l'UGA.

Nadine GUILLEMOT prend note et soumettra cette proposition à la discussion du directoire, un tel ajout impliquant la politique RH de l'UGA et celle des trois établissements-composantes.

Caroline BERTONECHE propose de réunir de nouveau le conseil académique pour achever la discussion sur le plan stratégique et le soumettre au vote après l'interruption pédagogique.

## **5. Questions diverses**

Gwenaël DELAVAL revient sur la motion relative à la LPPR votée lors de la séance précédente du Cac.

Caroline BERTONÈCHE lui répond en revenant sur certains des enjeux de la LPR.

Christophe PONCET entend rappeler le retard du collège des études doctorales dans la procédure d'inscription des doctorants. Faute d'avoir pu se réinscrire dans les temps, un certain nombre de doctorants étrangers risque d'être en difficulté, voire de devoir quitter la France.

Caroline BERTONECHE est consciente du problème déjà soulevé en commission recherche du CAC. Elle se propose de relancer le collège des études doctorales qui travaille déjà dans l'urgence et avec un personnel réduit. Elle suggère aux représentants des doctorants de lui envoyer un mail avec les noms des doctorants dans des situations critiques afin d'accélérer la procédure.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h25.